

Nombre de délégués en exercice 70

Nombre de délégués présents et représentés 50

**EXTRAIT DU REGISTRE n° 214-3**

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLEES DU CROULT ET DU  
PETIT ROSNE**

Siège : Bonneuil en France (95500) - rue de l'Eau et des Enfants

**REUNION DU COMITE SYNDICAL  
SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 11 JUN 2014**

L'an deux mille quatorze, le onze juin à 9 heures, le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne, légalement convoqué, s'est assemblé, au lieu ordinaire de ses séances à Bonneuil-en-France, sous la Présidence de Monsieur Guy MESSAGER, Maire Honoraire de la Commune de Louvres.

Présents : MM. Mathieu DOMAN et Bruno VALENTE (Commune d'Arnouville), MM. Jean-Claude LAINÉ et Gilles MENAT (Commune de Baillet-en-France), MM. Jean-Luc HERKAT, Maire, et Jean-Claude BONNEVIE (Commune de Bonneuil-en-France), M. Gilles BELLOIN et Mme Joëlle POTIER (Commune de Bouffémont), M. Noël HEDIN et Mme Marie-Claude CALAS (Commune de Bouqueval), Mme Maria-Elisabeth CARMINATI (CAVAM, commune d'Andilly), M. Serge BRIANCHON (CAVAM, commune de Montmorency), M. Paul-Edouard BOUQUIN (Commune de Domont), M. Michel AUGER (Commune d'Ecouen), Mme Ingrid DE WAZIERES (Commune d'Epiais-Lès-Louvres), MM. Alain BOURGEOIS, Maire, et Jean-Robert POLLET (Commune d'Ezanville), M. Luc VILLERMIN (Commune de Fontenay-en-Parisis), MM. Gérard GREGOIRE et Christian CAURO (Commune de Gonesse), Mme Anita MANDIGOU et Thierry CHIABODO (Commune de Goussainville), MM. Guy MESSAGER, Maire Honoraire et Alain CLAUDE (Commune de Louvres), MM. Henri GUY et Cédric MORVAN (Commune de Mareil-en-France), MM. Robert DESACHY et Francis COLOMIÉS (Commune de Le Mesnil-Aubry), M. Jean-Pierre LECHAPTOIS (Commune de Moisselles), Mme Geneviève RAISIN (Commune de Montsout), Mme Michèle BACHY (Commune de Piscop), MM. Didier GUEVEL, Maire, et Marcel HINIEU (Commune de Le Plessis-Gassot), M. Bernard BESANÇON (Commune de Puiseux-en-France), M. Bernard VERMEULEN (Commune de Roissy-en-France), MM. Roger GAGNE et Marc LEBRETON (Commune de Saint-Brice-sous-Forêt), MM. Germain BUCHET, Maire et Michel BACCHIANI (Commune de Saint-Witz), M. Antoine ESPIASSE (Commune de Sarcelles), MM. Patrick SCHEPPLER et Gérard SAINTE-BEUVE (Commune de Le Thillay), M. Lionel LECUYER (Commune de Vémars), Mmes Christine PASSENAUD et Carole LEFEVRE (Commune de Villeron), MM. Maurice MAQUIN et Léon EDART (Commune de Villiers-le-Bel).

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : M. Bernard BESANÇON, délégué de la commune de Puiseux-en-France.

Pouvoirs :

M. Jean-Pierre LARIDAN, Délégué Titulaire de la commune de Montsout, a donné pouvoir à M. Gilles MENAT, Délégué Titulaire de la commune de Baillet-en-France.

M. James DEBAISIEUX, Délégué Titulaire de la commune de Piscop, a donné pouvoir à Mme Michèle BACHY, Délégué Titulaire de la commune de Piscop.

M. Bruno REGAERT, Délégué Titulaire de la commune de Vaud'Herland, a donné pouvoir à M. Gérard SAINTE-BEUVE, Délégué Titulaire de la commune de Le Thillay.

**OBJET :**

**Désignation d'un vice-Président habilité à comparaître pour la signature des actes authentiques établis en la forme administrative**

M. Guy MESSAGER, Président et rapporteur de ce point inscrit à l'ordre du jour, précise au Comité que :

**Vu** l'article L. 1311-13 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant** qu'en vertu de cet article le Président est habilité à recevoir et authentifier les actes concernant les biens et droits réels immobiliers passés en la forme administrative,

**Considérant** que cette habilitation est un pouvoir propre qui ne peut être délégué, et qu'à ce titre il convient que le Comité Syndical désigne un(e) vice-président(e) pour signer cet acte en même temps que le cocontractant et en présence du Président, seul habilité à procéder à l'authentification,

**Considérant** l'intérêt pour le SIAH de conclure des conventions de servitude et de procéder à des transferts de propriété de biens immobiliers par actes établis en la forme administrative,

**Considérant** qu'il convient dès lors d'habiliter un représentant du SIAH à comparaître à l'acte, en présence du Président.

**Le Comité Syndical, après examen :**

- **Désigne** M. Didier GUEVEL et en son absence M. Gérard GRÉGOIRE, pour signer au nom du SIAH les actes administratifs,
- **Et autorise** le président à signer tout acte relatif à cette affaire.

Certifié exécutoire par le Président

Compte tenu de la réception en

Sous-préfecture le  
et de la publication le

Signé

Guy MESSAGER

Adopté à l'unanimité des suffrages  
pour extrait conforme,  
Guy MESSAGER,

Signé

Président du Syndicat,  
Maire Honoraire de Louvres.